



Paul Wernert
Paléontologue, préhistorien,
paléoéthnologue
1889-1972

Collège Paul Wernert

**4, rue du collège
 67204 ACHENHEIM**

Téléphone 03 88 96 02 42
Télécopie 03 88 96 57 66



INFOS UNSS : « plus de sport pour le plaisir et la santé »

L'équipe des enseignants d'E.P.S. vous informe que l'Association Sportive a pour fonction de permettre à tout élève du Collège **de découvrir des disciplines sportives ou d'approfondir ce qui a été vu dans les cours d'EPS obligatoires.**

Au sein de l'établissement, les activités de l'Association Sportive se déroulent le :

- LUNDI : - De 12h30 à 13h30 : ARTS DU CIRQUE 6°
 MARDI : - De 12h00 à 13h00 : HANDBALL GARCONS 6°/5°
 MERCREDI : - De 12h00 à 13h00 : ARTS DU CIRQUE NIVEAU 5°/4°/3° et SSS
 - De 13h30 à 15h : TENNIS DE TABLE
 JEUDI : - De 12h00 à 13h00 : HANDBALL FILLES 6/5°
 VENDREDI : - De 12h00 à 13h00 : BADMINTON
 - De 17H30 à 19H00 : VOLLEYBALL jusqu'à Noël.

Les rencontres inter-établissements de CROSS, de HANDBALL, de CIRQUE, de BADMINTON et D'ATHLÉTISME estival auront lieu le mercredi après-midi.

L'élève choisira une ou plusieurs activités, il sera mis au courant de sa pratique (entraînements, rencontres inter-établissements, horaires, lieu de rassemblement, spectacles...) en s'informant :

- Auprès du professeurs d'E.P.S responsable de l'activité.
- Par voie d'affichage sous le préau du collège et dans le gymnase.

La licence est obligatoire pour tout élève participant aux activités de l'UNSS (15 €) et sera de 9 euros si l'élève est adhérent au FSE.

Par conséquent, tout élève pourra participer aux activités de l'Association Sportive sous réserve de fournir l'autorisation parentale ci-dessous :

NB : la participation à l'UNSS est basée sur le **volontariat**. L'élève choisit une ou plusieurs activités et participe régulièrement aux entraînements.

Nous demandons qu'il **respecte son engagement** lorsqu'il s'inscrit pour une rencontre inter - établissements, de façon à ne pas devoir déclarer forfait ou annuler un bus.

AUTORISATION PARENTALE UNSS

Je soussigné(e) M., Mme
 Autorise mon enfant
 né(e) le en classe de

à participer aux activités de l'UNSS pour l'année scolaire 2017 / 2018

- J'autorise l'intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin
- J'autorise mon enfant à être photographié(e) à des fins pédagogiques (comptes rendus d'évènements, articles de presse...)
- J'autorise mon enfant à monter dans la voiture d'un parent accompagnateur, pour se rendre aux compétitions ou autres.

Joindre dans une enveloppe nominative :

- Le talon « autorisation parentale »
- Le chèque de 15 euros ou de 9 euros (si adhérent au FSE),
- Libellé à l'ordre de *l'AS du collège Paul Wernert*

Fait à le

Signature des parents :

Nom et téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence :

.....